



# C.Steinweg as agent of Mer Union ZAC HT L'évêque – 26 av, léonard de Vinci - F 33600 Pessac Tel +33 5 56 07 74 52 I Fax +33 5 56 36 78 48

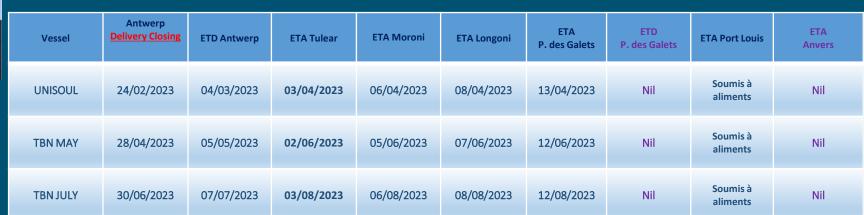
Email: p.lalanne@fr.steinweg.com

Web: www.merunion.com | www.steinweg.com





Tulear: 27 jours -> Moroni: 30 jours -> Longoni: 32 jours -> Pointe Des Galets: 37 jours







Surcharges as from 01/01/2023 to 31/05/2023

- BAF €30/wm
- PSS €25/wm
- Moroni Congestion €30/wm
- Longoni Congestion €30/wm

Subject to fluctuation without notice.

Other charges such as contingency charges and local charges may be applicable.

Free time: 21 days – Date of vessel departure

Rent after free period :

Goods under shed: €1,50/T/Started week
 Goods in open yard: €0,95/T/Started week

RORO & container: €10/unit/day



Livraison à Anvers – 21 jours de free time – Date de départ navire!

Confirmation de booking et références de livraisons imperatives.

Sujet à modification sans préavis & à aliments suffisants.

Dead freight de 50% du fret maritime si annulation 8 jours avant le départ navire.





## C.Steinweg as agent of Mer Union ZAC HT L'évêque – 26 av, léonard de Vinci - F 33600 Pessac Tel +33 5 56 07 74 52 I Fax +33 5 56 36 78 48

Email: p.lalanne@fr.steinweg.com

Web: www.merunion.com | www.steinweg.com



<u>Demande de cotation auprès de</u> : Patrick Lalanne : <u>p.lalanne@fr.steinweg.com</u>

<u>Envois des bookings auprès de :</u> Ghislaine Marquis <u>g.marquis@fr.steinweg.com</u> et Géraldine Dumartin <u>g.dumartin@fr.steinweg.com</u>

Clôture documentaire (envois des factures commerciales, colisages, cartes grises, etc) : au plus tard le jour de la clôture

Clôture d'envoi d'instructions de B/LS (SI) : au plus tard le jour de la clôture

Frais de manifest corrector après la clôture navire : €75 / manifest.

### Nous attirons votre attention sur les points suivants :

#### Conditionnement de la marchandise :

- Marquage : tous les lots doivent être correctement identifiés avec le nom du client à destination + fournisseur + POD.
- Sans quoi, celles, qui ne seront pas marquées seront identifiées aux frais du fournisseur/client.
- <u>Emballage</u>: le conditionnement des palettes doit être adapté au chargement en conventionnel dans le cas contraire les frais d'emballage seront répercutés au fournisseur/client.
- Arrimage : adapté au chargement en conventionnel dans le cas contraire les frais de ressaisissage seront répercutés au fournisseur/client.
- Les camions doivent être vides : aucun effets personnels, pneus ou autre ne seront acceptés.
- Chargement de la marchandise soumis à accord du captain cargo.

# Documentation pour déclaration en douane :

- Poids et volume déclarés : ils doivent être déclarés en conformité avec le chargement.
- Toutes les marchandises doivent être déclarées.
- Les factures commerciales devront indiquer le code douanier des marchandises HS CODE et le poids brut.
- L'exportateur devra disposer d'un numéro EORI et d'un numéro de TVA VIES afin que les formalités douanières soient établies.

# Free time quai Anvers: 21 jours